



Les sections CGT Finances 44

L'esprit de conquête

COMPTE RENDU DU CDAS DU 22/02/2013

I – Déclaration liminaire intersyndicale

Les organisations syndicales CFDT, FO, Solidaires et CGT de Loire-Atlantique condamnent les suppressions d'emplois dans le réseau de l'action sociale.

Après des années de suppressions d'emplois liées à la RGPP dans tous les services du Ministère, l'État employeur s'attaque désormais aux emplois de l'action sociale.

15 suppressions d'emplois dans les délégations viennent d'être réalisées, sans concertation, privant les assistants de délégations des droits et garanties élémentaires.

27 délégations se retrouveront fin 2013 avec seul le délégué pour gérer l'action sociale départementale.

En Loire-Atlantique, la situation est certes différente, mais elle n'en est pas moins difficile puisque la délégation doit en sus de ses missions soutenir ses collègues Vendéens touchés par un double arrêt de maladie.

Grâce aux luttes de 1989, les agents avec les organisations syndicales ont réussi à imposer et à construire un réseau d'action sociale de proximité et départemental.

Ce réseau de proximité a fait la preuve de son efficacité

Le réduire, c'est porter atteinte à l'action sociale ministérielle, c'est accompagner une logique de réductions des moyens humains, destructrice de cohésion sociale.

Un réseau restreint, c'est une action sociale dégradée et inefficace.

L'action sociale, avec tous les personnels de délégation, a pour mission d'aider, d'accompagner, d'améliorer les conditions de vie au et hors du travail des agents actifs (titulaires ou non), des retraités, et de leurs familles.

Pour continuer à répondre aux besoins, l'action sociale doit être au plus près des agents.

Tous les moyens humains doivent être sauvegardés

Pour gérer au quotidien les aides et prêts sociaux, la restauration, les logements sociaux, la petite enfance, les vacances, l'arbre de Noël, les sorties locales, la solidarité envers les agents en difficulté etc., les délégations doivent disposer de tous leurs moyens humains.

Les premières informations sur le projet de loi de Finances pour 2014 augurent de budgets ministériels en régression.

Au-delà du fonctionnement du réseau, ce sont bel et bien les prestations qui sont menacées.

Le budget de l'action sociale appartient aux agents. Réduire les moyens en personnels et les crédits, c'est reprendre aux agents une partie de leur bien collectif.

C'est pourquoi nous exigeons

l'arrêt immédiat des suppressions d'emploi à l'action sociale !

Le président a indiqué le contexte difficile pour le financement de l'action sociale rappelant que selon lui les ministres portaient néanmoins une attention particulière sur ce sujet.

Parmi pour les priorités fixées pour 2013, figurent l'amélioration des conditions de vie au travail (notamment la restauration collective), la communication envers les retraités en favorisant la messagerie et les agents en difficulté financière (réflexion sur les dispositifs de secours). Certains dispositifs seront modifiés (prêts pour enfants étudiants, nouvelle aide pour acquisition logement, conditions d'accès au prêts modifiées).

II –Exécution du Budget d'Initiatives Locales 2012 et propositions pour 2013

- ARBRE DE NOEL

Comme les autres années, il a mobilisé environ la moitié du budget d'initiatives locales. 1350 enfants ont été concernés par le spectacle ou les cadeaux.

Pour cette année, l'Arbre de Noël aura lieu le 4 décembre 2013 avec un spectacle de cirque cabaret présenté par un artiste local (même producteur que l'année précédente).

- ACTIONS POUR LES RETRAITES ET LEURS CONJOINTS

Différentes actions pour les retraités ont été organisées en 2012.

Globalement, le nombre de bénéficiaires potentiels est en constante augmentation.

Concernant les voyages, le délégué a indiqué que le choix des prestataires s'effectuait en fonction du prix mais aussi de la qualité des prestations. Le prix du voyage (1069 euros pour une semaine en Italie) était donc justifié.

La CGT a rappelé que la SRIAS (section régionale interministérielle d'action sociale) dispose d'un partenariat avec l'Association ANCAV-TT qui propose aux salariés et retraités des voyages et des sorties à tarif avantageux.

Pour l'année 2013 :

- Le 24 janvier 2013 a eu lieu la Galette des Rois
- Le 18 avril 2013 : sortie à l'Ile aux Moines
- du 3 au 10 juin et du 10 au 17 juin 2013 : voyage à Prague (2 groupes)
- du 28 septembre au 5 octobre 2013 : Séjour résidence EPAF à Cap Ferret
- Le 17 octobre 2013 : Sortie en Val de Loire
- Le 12 décembre 2013 : Repas de fin d'année
- Le cercle de loisirs se réunit toujours deux fois par mois à la cafétéria du restaurant du SRE.

La délégation a indiqué que pour cette année elle ne proposait qu'un voyage à l'étranger mais deux sorties à la journée moins coûteuses pour permettre à plus de retraités d'en bénéficier.

- ACTIVITES POUR LES ENFANTS DE 6 à 14 ans.

Pour l'année 2013, il est proposé :

- pour les 6 à 8 ans, une sortie à Planète Sauvage les 29 mai et 5 juin 2013.
- pour les 9-10 ans, une sortie à Indian Forest les 15 et 22 mai 2013.
- Pour les 11-12 ans, une journée au Futuroscope le 2 mai 2013.
- Pour les 13-14 ans, un voyage au Parc Astérix le 30 avril 2013 avec participation des parents.

- Minis colos de la Toussaint

En 2013, elle aura lieu à Murs-Erigné et proposera une option équitation avec participation de 45 euros supplémentaire.

La CGT regrette la suppression de la subvention nationale qui permettait une notable diminution du prix de séjour donnant la possibilité à plus de familles d'y participer.

Les parents peuvent faire une demande de subvention interministérielle en fonction de leur quotient familial. Celle-ci permet de ramener le prix minimum du séjour à 114 euros.

- ACTIONS POUR LES ACTIFS ET LEUR FAMILLE

Voici pour 2013, les trois actions qui vous sont proposées :

- Journée à Clisson le 4 mai 2013
- Week end à La Rochelle du 13 au 15 septembre 2013.
- Cirque d'Hiver à Paris le 16 novembre 2013.

Le délégué a souligné que la délégation de Loire-Atlantique était l'une des seules en France à proposer un panel d'activités aussi larges. Ceci explique que les subventions sur chaque activité soient limitées.

- CONSULTATIONS

Les dispositifs concernant l'avocat, la psychologue et la CESF (conseillère économique, sociale et familiale) sont reconduits.

La délégation constate que les agents n'utilisent pas toujours les possibilités de consultation qui leur sont offertes. La CGT encourage les agents à faire appel à ces professionnels en cas de besoin.

- CONFERENCES

Pour 2013, il est prévu de reconduire la conférence sur la préparation du départ à la retraite.

Deux sessions seront organisées les 16 avril et 4 juin 2013, la session d'avril étant d'ores et déjà complète.

Deux autres conférences sur le burn out et sur le mal de dos seront organisées.

La journée d'information sur le sida sera reconduite le 1^{er} décembre 2013 pour les Nantais.

- AMITIES FINANCES INDUSTRIE

45 colis de fin d'année ont été envoyés en 2012.

Pour 2013, il est proposé de reconduire les mêmes actions :

- une manifestation de solidarité (cadeaux) pour chaque agent en congé maladie pour une période supérieure à trois mois.
- Un cadeau de fin d'année pour tous ceux qui sont en CLD ou CLM depuis plus d'un an et qui n'ont rien eu en cours d'année, et un cadeau de fin d'année pour les retraités en situation d'isolement.

Le budget attribué (112 500 euros) est identique à celui de l'année dernière malgré l'augmentation du coût de la vie. Une fois de plus l'action sociale fait les frais de la politique d'austérité du Gouvernement. Tout en reconnaissant la grande qualité du travail de la délégation, la CGT s'est donc abstenue lors du vote sur le budget 2013.

IV – INFORMATIONS DE LA DELEGATION

- Colonies 2013 : le 23 février, 99 enfants partent pour Chambéry.

Pour les colonies de Printemps, 105 enfants sont inscrits.

Ces chiffres sont stables par rapport à l'année dernière.

Crèches : Trois berceaux supplémentaires ont été réservés en 2012. 9 familles bénéficient donc d'une place en crèche grâce à l'action sociale départementale. La délégation nous a indiqué qu'elle ne pourra probablement pas réserver de nouvelles places cette année. Le besoin existe pourtant puisque 10 à 15 demandes sont en instance.

La CGT regrette cette situation et vous rappelle que la SRIAS propose également quelques places en crèche.

Nous invitons les agents à se rapprocher de leurs correspondants sociaux qui les orienteront vers les services de la Préfecture.

- Restauration collective

La CGT a informé la délégation de l'état sanitaire et immobilier déplorable du RIA de Nantes-Versailles qui souffre d'un manque d'entretien depuis plusieurs années. La DRFIP semble découvrir le problème.

La CGT a également informé le CDAS de la fermeture probable du restaurant de Nantes-Lotz-Cossé du fait du déménagement prévu de l'ESI de Nantes-Lotz-Cossé vers le quartier des Marsauderies. Le restaurant de la DISI risque en conséquence d'être saturé. Par ailleurs une solution devra être trouvée pour les agents de la DRFIP situés sur le quartier Beaulieu qui vont perdre leur restaurant administratif.

- Remplacement du délégué

Le délégué, Yvan Chardron, cessera ses fonctions au mois d'avril 2013.

Pour le remplacer, une fiche de poste ouverte aux seuls agents de catégorie B et C a été diffusée.

Or, il a été acté en groupe de travail national que cette fonction est également ouverte aux cadres A.

Après discussion avec les représentants du personnel, le Président a reporté la date limite de candidature au 6 mars 2013 et va adresser un courrier électronique aux directions pour les informer de ce report de date et de la possibilité offerte à tous les agents de catégorie A, B ou C de postuler pour ce poste.

La CGT remercie Yvan Chardron pour la qualité de son travail effectué avec l'aide et le soutien de l'ensemble de la délégation durant ces dix années de mandat.

Vous pouvez contacter vos représentants CGT en CDAS :

[Christophe ANDRE](#) – DRFiP - Tel : 02.40.85.68.38 [Patrick JETHRIT](#) - SRE – Tel. : 02.40.08.84.77
[Marianne GAUTIER](#) – DRFiP – Tel : 02.51.12.85.53 [Yvic KERGROAC'H](#) DISI – Tel. : 02.51.72.34.83
[BéatriceCHIRON-SAÏCH](#) - TGE – Tel. : 02.40.16.17.60